

Le songe de Riri

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 47

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On frappe à la porte.

— Entrez ! fait le journaliste.

La porte s'ouvre sans bruit et, dans l'entre-bâillement, apparaît un visage candide, tout effaré d'apercevoir une personne autre que celle qu'il s'attendait à trouver toute seule.

— Ah ! c'est vous, père Pittoud ? entrez seulement.

— ...Mais... je vois que mossieu n'est pas seul... Je vous demande bien excuse... Je... je reviendrai un autre moment.

— Mais non, mais non, entrez donc, vous dis-je, je suis à vous à l'instant.

Puis, le journaliste se tournant vers son premier visiteur :

— Eh bien, monsieur, c'est entendu, nous allons insérer votre communiqué et nous enverrons quelqu'un à votre conférence, pour le compte-rendu.

— Monsieur le rédacteur, je vous suis très reconnaissant. Comme je vous le disais tout à l'heure, le succès le plus grand... le plus...

— Je n'en doute pas, et c'est avec plaisir que nous nous en ferons l'écho.

Echange de deux ou trois courbettes, puis le monsieur à la conférence s'en va, laissant après lui comme un parfum de pavot à l'eau sucrée.

Alors, le journaliste, en retournant à sa table de travail :

— Eh bien, père Pittoud, qu'est-ce qui vous amène ?

— Je venais apporter à mossieu les souliers qu'il m'a commandés.

— Ah ! bon, bon. Voyons donc... Très bien !... Espérons qu'ils ne seront ni trop petits ni trop gros.

— Oh ! pour ça, je ne crains pas, car j'ai bien suivi les mesures.

— Je vous dois ?

— Oh ! y n'y a rien qui brûle... c'est... comme toujours... vingt-deux francs.

— Mais, je ne marchande pas... Je passerai demain chez vous pour m'acquitter. Alors, les affaires, ça marche-t-il ?

— Oh ! ben voilà... voilà... pas tant fort. Y a trop de concurrence. Les grands magasins nous tuent à petit feu.

— Il est certain que la partie est inégale. Mais, dites-moi, père Pittoud, faites-vous un peu de réclame ?

— Oh ! mossieu, un peu, très peu. Ça coûte, les annonces. Et puis, un petit avis, de temps en temps, dans les journaux, c'est perdu dans la masse. Nous autres, commerçants et fabricants, on n'est pas comme ce mossieu qui vient de sortir : on n'a pas des communiqués et des comptes-rendus à l'œil.

Le journaliste, souriant :

— Mais, mon brave ami, seriez-vous jaloux ? Ce n'est pas la même chose. Ce monsieur est un conférencier...

— Oh ! je l'ai vu, allez ! Eh bien, quoi, c'est un mossieu qui gagne sa vie en vendant des belles paroles, comme moi en vendant des souliers. Seulement, voilà, à lui les journaux font des faveurs.

— Vous ne voulez pourtant pas comparer votre métier, tout honorable qu'il soit, à la profession de ce monsieur ?

— Eh ! pourquoi pas ? Ces conférenciers, ces musiciens qui donnent des concerts, ces peintres qui font des expositions de leurs œuvres, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, ce sont des gens qui gagnent leur vie, tout bonnement, comme vous, comme moi. Et puis que le monde pourrait mieux s'en passer que de boulangers, de bouchers, de tailleurs, de cordonniers, d'épiciers, etcetra, etcetra. On ne sait pas pourquoi on leur fait tant de faveurs. Est-ce juste ?

Il n'y en a pardine plus que pour eux dans les journaux. Et croyez-vous que ce soit si intéres-

sant que ça, tous ces communiqués, comme vous dites, et tous ces comptes rendus. Pour moi, au respect que je vous dois, je vous avoue que je ne lis pas tout cela. Et y a beaucoup de lecteurs qui sont du même avis et qui ne sont pas du tout contents de voir si tant de place prise pour ça dans les journaux. Quand on veut entendre une conférence, un concert, ou voir une exposition, eh bien quoi, on y va, le bon sens. Les annonces ne sont-elles pas faites pour nous en informer, comme des liquidations, des ventes juridiques, des occasions, des morts, etc. Que diriez-vous, mossieu, si chaque fois qu'on fait insérer une annonce dans vos journaux on venait vous demander des articles sur la bien-facture et l'excellence de nos produits ? Et pourtant, je suis sûr que ce serait aussi intéressant pour le public d'être renseigné sur la valeur des produits indispensables à la vie, que sur toutes ces conférences, ces concerts, etc., qui encombre de plus en plus les journaux.

— Oh ! la, la ! père Pittoud, vous avez déclanché le gros rouleau, aujourd'hui.

— Eh ! Mossieu le rédacteur, je vous en prie, faites excuse ; je vous prends là votre temps... Enfin, que voulez-vous, je vous ai dit ce que je pense. Y a pas d'offense, après tout.

Tout simple ! — La municipalité d'une commune de la montagne est en séance. On discute le budget. Au chapitre des dépenses figure un crédit pour réfection de routes communales. Il s'agit de fixer le chiffre de ce crédit.

— Pour moi, dit un municipal, j'estime que ça va faire une bien grosse dépense.

— Oué !... oué !... y me semble aussi.

— Mais, messieurs, observe le syndic, y va bien sans dire qu'on ne ferait pas toute cette réfection d'une fois.

— Ah ! à la bonne heure, s'écrièrent en chœur tous les municipaux.

— Alors, comment fera-t-on ? Par lesquelles commencera-t-on, pour ne pas faire des jaloux ?

— Eh bien, c'est tout simple. L'année prochaine on réparera les routes qui montent ; et puis, l'année suivante, celles qui descendent, pardi !

Les œuvres d'Urbain Olivier. — L'an dernier, la *Maison Bridel et Cie*, à Lausanne, a lancé une édition populaire illustrée de *La Fille du forestier*, nouvelle d'Urbain Olivier. L'idée était très heureuse et reçut d'emblée l'accueil qu'elle méritait.

Justement encouragés dans cet essai, les éditeurs lancent aujourd'hui, sous la même forme, une autre nouvelle d'entre les plus intéressantes de l'écrivain vaudois, *L'Ouvrier*.

Un nouveau succès confirmera certainement ce nouvel essai et décidera MM. Bridel et Cie à donner suite à leur projet de réédition des œuvres les plus populaires et les plus goûtées d'Urbain Olivier, dont la plupart sont aujourd'hui épuisées.

Cette édition sortant des presses des *Imprimeries Réunies*, à Lausanne, ne laisse rien à désirer au point de vue typographique et son prix est vraiment à portée de tous : Fr. 1.

LÈ TRAI VOYER

Lo Fresottet à Tinbon étai pionnier su la granta tserràre. Du lo grand matin ao bogne né, pè lo dzoran, pè lo dzalin, pè lo sèlào que vo bourlève lè pelion, hardi ! mon Fresottet étai vè lè terrau d'ài tsemin, sa roulière traissa, sè duve mandze de tsemise recouche et son tsapi de fleutre avau lè duve z'orolhie. Adan racliàve, crin ! crin ! sein botsf que po allà medzi et pu sè reposà on bocon la vèprà.

Se lo Fresottet lài ruppàve tant à cliia tserràre, l'è que l'atteindai lo voyer ; on voyer que ne cognessai pas oncora, por cein que l'étai on novî et que l'avai ètà nommâ rein de teimps devant. Faillai dan bin teni sè z'orolhie, po

quand vindrai et pu lài fère boun' asseimbliant ! Crè nom !

Justameint, clii dzo, lo voyer ètai montâ su son petit tser à banc et s'étai de : « Mè faut allà vère cein que lè que clii Fresottet, que l'è pionnier. » Et l'avai modâ.

N'avai pas fè onna ceintanna de pas que tràvo dou commi-voyageu que cougnessai et que lài diant :

— Eh ! voyer, iò allà-vo ?

— Vè vère on certain Fresottet, que l'è pionnier pè lè damon. Mâ, devant, mè faut passâ à la tiura de Boufrâ que l'a faliu tsandzi lè tirole. L'ein è bin po duve z'hâorette.

Noùtrè dou commi-voyageu partant dan lè premi, quand tot d'on coup, ie vint onn' idée à ion :

— Dî-vâi, que fâ dinse, no faut allà vè clii Fresottet, et pu on lài derâi qu'on è lo voyer.

— Bin se te vâo, so repond l'autro, mâ po mî djuvi la farça, no faut lài allà l'on aprî l'autro, po vère la mena que va fère.

Lè dou bon-fonds s'arreindzant dan et onna demi-hâora aprî, lo premi arrevâve vè Fresottet.

— L'è vo, Fresottet, que lài dit. Cein va bin l'affère ? Su lo voyer, lo novî.

Vo pouâide peinsâ se Fresottet fasâi l'honnito. Ie l'avai tré son tsapi et tegnai sa pièce devant li quemet on fusi.

Lo farceu fâ ètat de vouaite la tserràre et pu ie fâ dinse :

— Vo faut pas racliâ dâi dou côté ; faut racliâ rein que de la part de drâte, vè clii terrau. L'autro côté, lài faut laissi crète on bocon l'herba po preindre la puffa quand fâ de l'ouvra. A revère, et accutâ cein que vo dio.

Lâi avai pas on quart d'hâora que l'étai via que l'autro, lo second, l'arreve.

— Ie su lo voyer, que fâ.

Lo pourro Fresottet savâi pas que sè peinsâ. Ein avâi-te dou ora. L'âovressai lo mor quemet se voliaive agaffâ on quartéron de truffe.

— Lo voyer ! que desâi. Mâ l'autro m'a de que l'étai li, lo voyer.

— Quin l'autro ?

— On outro que vint de parti, pi ora.

— L'è on farceu. Vo faut racliâ la tserràre rein que de la part de gautse. L'autro côté lài faut laissi crète on bocon l'herba po que lè soulon sè fassant pas traou mau ein tseseint. A revère, et pu l'è tot.

Mon Fresottet lài revegnâi pas. Lo premi s'ètâi fotu de li, l'è su. Mâ foudrâi pas que l'ausse lou bouneheu de repassâ pèce, gâ !

N'ètâi pas oncora bin remet, quand vaitcé lo veretâbliio voyer que l'arreve avoué son petit tser.

— E-te vo que vo z'âi à nom Fresottet ? que lài dit.

— Oï.

— Ie su lo voyer.

— Lo voyer ! que fâ Fresottet, ein vegneint asse rodzo de colère qu'onna crète de dzenelhie. Ah ! vo z'îte assebin on voyer ! lo troisième ! eh bin ! dépatsi-vo de fotre lo camp d'iquie, âo bin... èrè nom de crè nom... vo foto onn' èclliâtâie que lè z'orolhie vant vo senailli, po vo z'apprendre à vo fotre de mè.

Lo voyer cor adî.

MARC A LOUIS.

Le songe de Riri. — A quoi songes-tu, mon chéri ? demande à Riri sa maman.

— Je songe... je songe, répond l'enfant avec douceur, que je voudrais être un ange.

— Ah bah !

— Oui, un ange, avec des ailes dans le dos, et puis monter haut, haut, avec quelqu'un qui j'emmenerais dans les nuages ; avec ma tante.

— Ça, c'est gentil. Et puis, une fois là-haut, que ferais-tu ?

— Et puis je la laisserais tomber...